

PORTRAITS**ESII fait le pari de l'innovation et de l'export**

La PME héraultaise ESII exporte depuis Lavérune dans l'Hérault ses outils de gestion de l'accueil en Europe et au Maghreb. Elle vise les États-Unis avec l'appui de la Région.

>> Lire page 3

ALLIANCES**Les énergies renouvelables prennent leur envol**

Vivement soutenue par le Conseil régional, la filière des énergies renouvelables - éolien, solaire photovoltaïque et thermique - prend son envol en Languedoc-Roussillon.

>> Lire page 6



LE JOURNAL ÉCONOMIQUE du Languedoc-Roussillon

Trimestriel n°3 - Décembre 2008

DOSSIER

Face à la crise, le bouclier régional

Chef de file du développement économique, la Région appuie la croissance des entreprises et de l'emploi régional via une politique de grands travaux dans les lycées, les infrastructures de transports et la création d'un réseau de zones d'activités économiques. Elle vient parallèlement de créer avec l'Europe et l'État un fonds de 30 millions d'euros pour aider les PME à trouver les moyens financiers de leur développement. Une réponse directe et innovante à la crise.

>> Lire pages 4 et 5



200 millions d'euros pour le port de Sète : la Région mobilise d'importants moyens pour doper l'économie régionale.

ÉDITO

Anticipation et détermination : tels sont les maîtres mots en ces temps d'incertitudes économiques.

Alors que des menaces importantes pèsent sur l'accès au crédit des ménages et des entreprises, la Région maintiendra, dans les prochains mois, son investissement public sur l'ensemble du territoire. Garantir la Ligne à Grande Vitesse, les parcs régionaux d'activités, la construction des lycées, le projet Aqua Domitia, le développement du port de Sète, ou encore l'accès au haut-débit, voilà des actions concrètes pour soutenir l'économie du Languedoc-Roussillon.

Le soutien direct aux entreprises est aussi un acte fort pour atténuer les effets de la crise. Nous le faisons depuis 2004 avec plus de 3 000 PME accompagnées et développées. Nous sommes même, depuis peu, la seule Région en Europe à avoir adopté le dispositif Jeremie en collaboration avec l'État et l'Union Européenne : c'est un fonds de 30 millions d'euros au service du développement des entreprises régionales.

Ce « Plan anti-crise » mis en place par la Région dès les premières turbulences boursières, c'est aussi les 100 millions des contrats territoriaux signés dans les cinq départements pour soutenir les projets du territoire. Notre objectif est clair : créer un effet de levier. Pour 100 millions investis, ce sont près de 500 millions injectés au total dans l'économie régionale. Enfin, des investissements massifs sont programmés par la Région, notamment sur le port de Sète où 200 millions d'euros seront injectés dans les dix prochaines années !

Notre détermination ne faiblit pas. L'économie reste le moteur du développement de notre région. En soutenant plus fortement encore les entreprises et en multipliant les investissements publics, nous maintenons les efforts pour placer le Languedoc-Roussillon en tête des régions les plus dynamiques.

Georges Frêche
Président de la Région
Languedoc-Roussillon
HEC, Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences Économiques

REPÈRES**La santé financière des PME régionales**

Assez peu industriel et plus orienté sur le commerce de détail et les services aux particuliers, le Languedoc-Roussillon accueille des entreprises logiquement moins dotées en capitaux propres que la moyenne. C'est, en substance, le résultat d'une enquête menée par la direction nationale Études et Prospective de la Caisse d'Épargne. L'endettement des PME de 10 à 250 salariés est proche de la moyenne française. Les PME de l'Hérault et de la Lozère, plus jeunes en moyenne, affichent logiquement un poids de l'endettement financier plus élevé. Quant au taux de

profitabilité (l'excédent brut d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires) médian des PME de 10 à 250 salariés de la région, il atteint 5,11%, ce qui place le Languedoc-Roussillon exactement dans la moyenne française (5,08 %). L'Hérault se distingue, car les PME y ont un taux de profitabilité médian assez nettement supérieur, de 5,51 %. Si le Gard se situe quasiment dans la moyenne avec 5,01 %, les trois autres départements de la région enregistrent des taux légèrement sous la barre des 5 % : 4,73 % pour l'Aude, 4,83 % pour les Pyrénées-Orientales et 4,89 % pour la Lozère.



Trimestriel • n°3 • Hôtel de Région • 201 avenue de la Pompiagne • 34064 Montpellier cedex 2
Directeur de la Publication : Georges Frêche • Rédaction : Direction de la Communication • Réalisation maquette : Sens Inédit
• Impression : Editions Mimosa

EN BREF

Le 5 000^e « Visa » régional fêté à Nîmes

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard a accueilli à Nîmes le 25 novembre la signature du 5 000^e « Visa » régional, qui concerne la récente reprise de Clenath Inox, de Méjanne-les-Alès (fabrication d'équipements pour piscines à usage des handicapés) par Pierre Diaz. Un Visa marque la validation de la faisabilité d'une création ou d'une reprise d'entreprise et permet de mobiliser les aides du « Pacte Entreprise » de la Région, qui soutient les réseaux d'accompagnement, comme la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, afin qu'ils offrent une assistance et des conseils professionnels. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard avait accompagné fin septembre 400 Visa Création et 65 Visa Reprise.
www.cm-gard.fr

La croissance externe en questions

L'ARIA et la Région Languedoc-Roussillon dans le cadre du contrat de filière agrolimentaire du Languedoc-Roussillon, ont organisé, début décembre à Montpellier une journée consacrée aux opérations de croissance externe. Depuis trois ans, l'ARIA conduit un groupe de travail sur la croissance externe. Cette manifestation a permis de restituer le travail mené. Deux ouvrages y ont également été présentés : le guide « Les fruits de l'expérience », rédigé par un collectif de dirigeants régionaux, et l'annuaire « Besoin d'expertises ? Des conseils en renfort en LR », annuaire qui regroupe des cabinets-conseils et des experts pouvant accompagner les différentes étapes des projets.

Les lauréats régionaux du Trophées Inpi de l'innovation

Le jury des trophées régionaux Inpi de l'innovation, auquel participait la Région, a récompensé les PME héraultaises Balea, Textile Hi-Tec et Stiram. Balea, spécialiste de la pesée embarquée situé à Saint-Mathieu de Trévières a déposé 12 brevets et 18 marques depuis 21 ans. Basée à Saint-Pons-de-Thomières, Textile Hi-Tec détient 24 brevets pour ses implants chirurgicaux. Le carrossier pour véhicules utilitaires Stiram, de Montblanc, reçoit le prix « Eveil à la propriété industrielle ». Enfin, l'unité mixte de recherche « Ingénierie des agro-polymères et technologies émergentes » de Sup'Agro-Inra-Cirad obtient le trophée Inpi dans la catégorie organisme de recherche pour ses 16 brevets. Cent chercheurs travaillent sur la transformation des produits végétaux dans l'alimentaire et les biomatériaux.
www.inpi.fr

Actualité

Sud de France, une stratégie offensive pour les produits régionaux

Force de frappe commerciale des produits agricoles et agroalimentaires, la marque régionale poursuit son offensive cet hiver.

Plus de 130 sociétés agroalimentaires et 350 entreprises viticoles du Languedoc-Roussillon adhèrent aujourd'hui à la marque ombrelle « Sud de France », créée par la Région Languedoc-Roussillon il y a deux ans, pour booster le développement économique. « Grâce à des opérations d'envergure, l'objectif visant à fédérer les professionnels autour d'une offre puissante, capable d'ouvrir les réseaux de distribution, est aujourd'hui atteint », souligne Alain Bertrand, Vice-président de la Région, Président de Sud de France Export. Cet été, toutes les grandes surfaces régionales ont joué la carte « Sud de France » et obtenu des chiffres d'affaires en hausse de 3 à 10 %. Les hypermarchés Auchan

200 acheteurs internationaux fin janvier à Montpellier

Le Forum International d'Affaires attirera les 29 et 30 janvier à Montpellier plus de 200 acheteurs vins de 30 pays, organisé par Sud de France Export. Réunis au Parc des expositions, les professionnels internationaux pourront déguster 1 500 échantillons de la production de 275 entreprises viticoles. 1 600 rendez-vous d'affaires y seront organisés.

www.fia-lr.com



de l'Hexagone ont également joué le jeu, ainsi qu'une enseigne de distribution allemande.

De nouvelles règles pour la viticulture

Mi-octobre, le président Georges Frêche a annoncé que la Région ne financerait plus la fédération régionale des interprofessions Inter Sud de France, mais directement les entreprises viticoles. « Nous allons désormais aider ceux qui s'aident eux-mêmes, ceux qui ont choisi Sud de France, ceux qui ont l'ambition du grand export. Je suis convaincu que les viticulteurs sont avec nous ». Soutenir les vins « bio », les vins qui pénètrent le marché mondial ou

encore les nouveaux vins moins alcoolisés, voilà les trois priorités fixées par la Région. Son plan viticole, adopté en juillet 2007, a permis de distribuer en

15 mois 14,69 millions d'euros d'aides à la viticulture.

La stratégie Sud de France 2008 s'achèvera sur le thème « Pour les fêtes, je choisis les produits du Languedoc-Roussillon ». Une nouvelle campagne de communication régionale utilisant les supports presse et affichage, destinée à accroître la consommation des produits labellisés « Sud de France », aura lieu pendant les fêtes de fin d'année.

Place ensuite à 2009 : la Région axera ses efforts de promotion sur la France et l'export dans les grandes surfaces, les circuits spécialisés, les Maisons de la Région Languedoc-Roussillon, les salons et les médias. Le coup d'envoi sera donné par Sud de France Export les 29 et 30 janvier 2009 par un « Forum international d'affaires » des vins au Parc des expositions de Montpellier. ■

CONTACTS

- > Région Languedoc-Roussillon, Direction de l'Economie Rurale et Touristique.
agriculture@cr-languedocroussillon.fr
 - > Sud de France Export : responsable de la filière agroalimentaire, Chantal Passat
passat@septimanie-export.com - www.septimanie-export.com
 - > Responsable filière vins Elodie de Dréan
ledrean@septimanie-export.com - www.suddefrance.net
- Ce site informe sur les conditions d'accès à la marque régionale.

L'Établissement public foncier régional est opérationnel

Demandé dès octobre 2004 par la Région, l'établissement entre aujourd'hui en action, au service du logement social et des zones d'activités économiques.

L'Établissement public foncier régional (EPFR), né officiellement par le décret du 2 juillet 2008, sera pleinement en activité début 2009. Lors de son premier conseil d'administration le 21 novembre (sur les 42 membres, 10 sont des conseillers régionaux), le président de la Région, Georges Frêche, a été élu à sa présidence. L'EPFR permettra d'actionner un levier efficace sur la pression foncière en anticipant les stratégies foncières des collectivités qui n'en ont pas les moyens individuellement.

Via un programme pluriannuel d'intervention qui sera défini par le conseil d'administration, l'établissement public

Les missions de l'EPFR

Quatre grandes missions vont animer l'établissement foncier :

- Assurer un portage financier pour les collectivités publiques
- Réaliser des études pour mieux anticiper la pression foncière et définir des programmes d'action foncière
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux d'entretien et de préservation du patrimoine acquis
- Participer aux travaux d'aménagements en l'attente de l'usage effectif

foncier régional constituera des réserves pour l'habitat et assurera, via des conventions avec les collectivités locales, le portage de terrains destinés à

la production de logements locatifs sociaux ou à la création de zones d'activités et d'équipements d'intérêt régional.

4 000 à 5 000 logements sociaux par an

L'Établissement public foncier régional pourrait participer à la construction de 4 000 à 4 500 logements par an d'ici à 2015 par la mise sur le marché de 80 hectares par an. Cela représenterait un quart du marché régional : le besoin de logements sociaux a été évalué à 16 500 logements par an à l'horizon 2015 par une étude menée par la Région avec la direction régionale de l'Équipement en 2005. L'Établissement public foncier régional

doit aussi favoriser la création de zones d'activités économiques d'envergure régionale ou départementales, en couvrant un quart des besoins annuels, estimés à 135 hectares par an. Il agira aussi pour la protection de l'environnement et la prévention des risques et permettra d'anticiper sur le développement des infrastructures de transport et l'implantation des grands équipements d'intérêt régional. ■

CONTACTS
Région Languedoc-Roussillon
www.laregion.fr

Portraits

ESII fait le pari de l'innovation et de l'export

Joseph Zirah a fait de la société héraultaise un spécialiste des outils de gestion de l'accueil en France, en Europe et au Maghreb. Prochaine étape : s'implanter aux États-Unis, avec le soutien de la Région.

« Si j'ai voulu créer mon entreprise, c'est pour que personne ne puisse me reprocher mon handicap. » Joseph Zirah, fondateur et président de ESII, société florissante de l'agglomération montpelliéraine spécialisée dans la gestion de l'accueil, a fait de sa surdité (il disposerait seulement de 20 % de capacité auditive) une raison fondamentale de prendre des risques et de se battre. En 1981, fort d'une première expérience dans une société parisienne, le jeune ingénieur crée à Lavérune dans l'Hérault une activité de service : des systèmes électroniques destinés à gérer les files d'attente. Rejoint en 1986 par un autre ingénieur, Jean-Pierre Richard, avec qui il s'associe à part égale, il réussit à développer une PME innovante et très dynamique à l'export. Spécialiste de la gestion de l'accueil, ESII a conquis en 2008 des clients dans la grande distribution (Ikea notamment) tout en consolidant sa présence auprès de sa clientèle traditionnelle, les administrations (Unedic, les impôts, la Poste...). Parmi les produits phare : eTrack, qui informe en permanence les clients de leur temps d'attente, par exemple pour le retrait de marchandises, ce qui leur permet de continuer à consommer, au lieu de s'ennuyer à attendre... Autre application ingénieuse, eSirius,

destinée à gérer au mieux les flux de visiteurs selon le motif de leur venue et le nombre d'agents capables de traiter les diverses opérations.

Succès à l'export

Pour mettre le pied sur des marchés étrangers, la société de Lavérune a bâti des partenariats avec des distributeurs locaux. Et engrangé les succès. Les solutions d'ESII ont séduit des clients en Suisse, en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, mais aussi au Maroc, en Tunisie... La société héraultaise compte désormais aller plus loin, au Canada et aux États-Unis.

Au vu de la forte progression d'ESII, qui se caractérise par une croissance de 20 % par an en moyenne et la création de 15 emplois en deux ans, la Région Languedoc-Roussillon a décidé de la soutenir. Dans le cadre du dispositif Astre (Aide stratégique régionale aux entreprises), elle a accordé à l'entreprise une avance de 300 000 euros à taux zéro. La PME bénéficie également d'une aide du Fonds régional à l'innovation pour recruter un ingénieur et ainsi renforcer son département Recherche et développement. L'objectif d'ESII est d'augmenter d'un tiers son chiffre d'affaires d'ici à 2012. Joseph Zirah tient à mener ce projet à bien. Grâce à un implant cochléaire, il a retrouvé



Jean-Pierre Richard (à gauche) et Joseph Zirah, les deux dirigeants associés d'ESII en route vers les marchés internationaux.

l'essentiel de ses capacités auditives. Il en profite pour communiquer librement, pour le plus grand bénéfice d'ESII, et met son expérience au service du Ciscic, une association de

promotion des implants dont il est le délégué régional en Languedoc-Roussillon. ■ www.esii.com www.ciscic.fr

Les chiffres d'ESII

- 9,6 millions d'euros de chiffre d'affaires (au 31 mars 2009). Croissance annuelle moyenne de 20 %.
- Part de l'export dans le chiffre d'affaires : 17 %.
- 91 salariés à fin 2008.

Le Splendid Hôtel, la qualité Sud de France

L'hôtel 3* du Grau-du-Roi est le premier hôtel gardois à avoir demandé et obtenu la labellisation régionale.

Jeannet Schwager de Jong, la directrice du Splendid Hôtel du Grau-du-Roi, mise sur la qualité : en 2007, elle a fait rénover « du sol au plafond » l'hôtel de bord de plage (7 salariés et 36 chambres). Des travaux couronnés de succès avec l'obtention d'une 3^e étoile en mars 2008. Rien d'étonnant donc à ce qu'elle soit la première gardoise à avoir demandé la labellisation Qualité Sud de France, le signe de qualité promu par le Comité régional du tourisme. « Une réunion d'information menée par la CCI de Nîmes et la Région m'a incité à répondre au questionnaire d'auto-évaluation disponible sur Internet. Très positif, le résultat m'a convaincue d'entreprendre un pré-audit mené par la CCI de Nîmes ». Le parcours a duré trois mois : après un audit mené par la CCI de Nîmes, partenaire relais de Qualité Sud de

France, un visiteur mystère (consultant spécialisé) envoyé par le CRT a passé au crible l'accueil, les prestations et les équipements du Splendid Hôtel. Jeannet Schwager de Jong a d'ailleurs profité du compte-rendu de la visite



pour améliorer des détails supplémentaires, comme la traduction du livret d'accueil dans une quatrième langue. Enfin, le Splendid Hôtel est passé avec succès devant la commission de labellisation du 8 juillet.

Aujourd'hui, la directrice affiche fièrement dans son établissement, ouvert toute l'année, les outils promotionnels Qualité Sud de France remis récemment par le Comité régional du tourisme. Le « pack » se compose de plusieurs affiches et de formulaires de satisfaction client. Jeannet Schwager de Jong devrait, comme l'ensemble des dirigeants touristiques engagés dans la démarche qualité, participer prochainement à la cérémonie officielle de remise des plaques Qualité Sud de France. ■

<http://splendidcamarque.com>

143 adhérents

« Qualité Sud de France »

• 142 établissements de l'Hérault, du Gard et des Pyrénées-Orientales (27 hôtels, 31 campings, 55 restaurants, 2 résidences de tourisme et 27 caveaux) sont labellisés Qualité Sud de France à fin septembre. Un seul audit est nécessaire pour Qualité Tourisme, Qualité Sud de France et les démarches territoriales Qualité Hérault, Pays Cathare et Qualité Argelès.

• Le site www.qualite-sudfrance.com propose une auto-évaluation pour chaque filière permettant au chef d'entreprise de mesurer sa capacité à être labellisé. Le site du Comité régional du tourisme www.sun-france.com/qualite présente les établissements labellisés.

EN BREF

Ediser met le turbo à Lattes

Spécialiste de la formation dans le domaine de la conduite et de la sécurité routière, Ediser est en pleine croissance depuis 2004, avec 21 salariés de plus en quatre ans. Afin de poursuivre son expansion, la société héraultaise mise sur le développement de logiciels pédagogiques, de plateformes de e-learning et de simulateurs de conduite virtuels. Objectif : doubler son chiffre d'affaires, qui s'élevait à 4,6 millions d'euros en 2007, et créer 18 emplois supplémentaires d'ici trois ans. La Région Languedoc-Roussillon apporte à l'entreprise une aide décisive sous la forme d'une avance remboursable de 300 000 euros dans le cadre du dispositif Astre (Aide stratégique régionale aux entreprises).

www.ediser.com

Sud Inox investit à St-Martin-de-Valgalgues

La société gardoise conçoit et fabrique des équipements en inox pour les cuisines professionnelles et les métiers de bouche. Un marché sur lequel elle connaît une forte progression depuis 2006, lui permettant de réaliser aujourd'hui un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros avec 17 salariés. Elle prévoit de passer un nouveau cap, dès 2009, en engageant des investissements : construction d'un nouveau site industriel et acquisition de machines (découpe laser et plieuse numérique). Sud Inox pourrait ainsi doubler son chiffre d'affaires en trois ans et embaucher 20 personnes. Via l'aide aux entreprises Astre, la Région soutient ce projet en apportant une avance remboursable de 200 000 euros.

www.sudinox.fr

Une usine à béton à Lézignan-Corbières

Le fabricant tarnais d'articles en béton PAC construit une usine dans l'Aude, à Lézignan-Corbières. Objectif : ouvrir début 2009 une unité capable de produire 19 000 blocs par jour avec des presses fixes à démoulage immédiat. Les manipulations et la palettisation sont automatisées. Sous le nom de FAB, la nouvelle usine rapprochera le fabricant de sa clientèle languedocienne en réduisant les coûts de transport. Mais elle permettra aussi d'améliorer la qualité des produits et d'augmenter la productivité. À la clé, la création de 7 emplois. Pour soutenir cet investissement, la Région apporte une aide à l'immobilier d'entreprises d'un montant de 150 000 euros en mobilisant le fonds européen Feder.

DOSSIER

La Région investit pour soutenir l'écono

La Région appuie la croissance et l'emploi à travers un programme soutenu d'investissements, d'aides aux entreprises et d'ir Une politique réaffirmée aujourd'hui, alors que les nuages s'amoncellent dans le ciel économique... Pour preuve, le bi régionale, près de 330 millions d'euros en crédits de paiements seront engagés !

Marchés tendus, consommateurs attentistes, investisseurs tentés de reporter leurs projets... Pour prendre la mesure des retombées de la crise financière internationale sur l'économie du Languedoc-Roussillon, le Président de la Région n'a pas perdu de temps : dès la mi-octobre, Georges Frèche rencontrait les directeurs régionaux des établissements bancaires pour les interroger sur les crédits aux entreprises, aux ménages, mais aussi à l'immobilier, secteur d'une grande vitalité en Languedoc-Roussillon. Pour suivre les évolutions de la crise et ses conséquences, le Président de la Région, le directeur régional de la Banque de France et les banquiers maintiendront un dialogue régulier. Tout en appelant à conserver « *sang-froid et confiance* », Georges Frèche livre sa vision de la conjoncture : « *La crise arrivera sans doute plus tard en Languedoc-Roussillon, mais en contrepartie, elle devrait aussi rester plus tard. Je pense toutefois que nous pouvons vivre la situation, ici mieux qu'ailleurs, en nous appuyant sur nos atouts : le dynamisme démographique et le taux de création d'entreprise. Je crois surtout en l'intelligence et dans les capacités des habitants du Languedoc-Roussillon. Nous avons besoin d'unité et de rassemblement sur les projets qui solidifient l'économie régionale.* »

Des investissements réaffirmés

Face au ralentissement vraisemblable de l'investissement privé, le Président de la Région souligne l'importance de



L'investissement public, déjà massif grâce notamment à la construction de 9 nouveaux lycées en six ans (1 milliard d'euros), sera amplifié début 2009.

l'effort public. Il s'est très vite engagé à poursuivre les investissements de la collectivité au service des habitants du Languedoc-Roussillon. Il l'a prouvé, en signant fin octobre pour 100 millions d'euros de contrats territoriaux avec les conseils généraux, les agglomérations et les pays, de la Lozère aux Pyrénées-Orientales. Le 24 octobre, la Région a aussi paraphé avec l'État le volet territorial du contrat de projets, auquel elle

consacrera 116 millions d'euros jusqu'en 2013. De quoi actionner un effet levier très positif pour l'économie régionale.

Une politique de grands travaux

L'apport de la Région sera essentiel dans la réalisation de grandes infrastructures synonymes d'emploi et d'aménagement durable du territoire : les lycées, les ports ou bien encore le

schéma de gestion et d'approvisionnement en eau Aqua Domitia. 150 millions seront investis en 2008 et sans doute autant en 2009 dans la rénovation et la construction des lycées, dans le cadre du programme pluriannuel qui dépasse le milliard d'euros sur six ans. Une manne pour les PME régionales car Languedoc-Roussillon Aménagement, mandataire de la Région pour les lycées, pratique une politique importante et délibérée

d'allotissement. « *La rénovation et la construction des lycées font travailler plus de 1 200 à 1 400 artisans et PME par an* », assure Christophe Perez, qui a succédé à Eric Bérard en novembre dernier à la tête de LRA (également concessionnaire des syndicats mixtes pilotant les futures zones d'activités économiques).

Lors de sa visite mi-novembre sur le port de Sète, dont la Région est propriétaire depuis 2007, Georges Frèche a aussi rappelé que 200 millions d'euros seront investis au cours des dix prochaines années dans le port héraultais. La Région aménagera en particulier pour 26 millions d'euros le pôle passagers de la gare maritime. Afin de renforcer la compétitivité du port de Sète, la Région prévoit aussi d'investir 30 millions d'euros sur le canal du Rhône à Sète.

Le programme hydraulique « Aqua Domitia », mené par BRL pour la Région, prévoit lui de verser 110 millions d'euros d'ici à 2011-2012 pour sécuriser l'approvisionnement en eau de l'ouest de l'Hérault et de l'Aude en prolongeant le réseau alimenté par l'eau du Rhône et en l'interconnectant avec ceux de l'Hérault, de l'Orb et de l'Aude.

La Région apporte également une pierre essentielle à des dossiers capitaux, en contribuant pour 300 millions d'euros au financement du contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier, première étape d'une ligne à grande vitesse reliant Nîmes à Perpignan, et en ajoutant la moitié de la somme allouée par l'État au projet Campus de la future université Montpellier Sud de France.

Un budget 2009 engagé et efficace

Engagé et efficace, telles sont les caractéristiques du budget 2009 de la Région Languedoc-Roussillon. Dans un climat économique mondial perturbé et incertain, la Région apporte les réponses, avec un budget de 1,08 milliard d'euros, en progression de 1,8 % et marqué par :

- pas d'augmentation d'impôt dans le respect des engagements pris d'une fiscalité stable
- la poursuite résolue des grandes priorités du Pacte régional
- le lancement opérationnel de grands travaux de soutien à l'activité économique (lire dossier).

Le tout malgré des conditions très défavorables en recettes du quasi gel de l'État de ses dotations et des conditions toujours

plus désavantageuses dans lesquelles les transferts de compétence sont compensés, avec un manque à gagner prévisionnel de 40 millions d'euros en 2009 !

Déjà, en 2008, la Région a démontré sa capacité à soutenir l'économie régionale, avec un taux de consommation des crédits inscrits au budget 2008 supérieurs à 90 % !

Pour 2009, le même dynamisme préside avec la même ambition de s'affirmer résolument aux côtés des entreprises, des collectivités et de l'ensemble du tissu socio-économique régional. Ainsi, pour l'économie régionale, près de 330 millions d'euros en crédits de paiements sont engagés pour les entreprises, l'économie rurale et littorale, l'enseignement supérieur et la recherche, le tourisme

et les transports et communications. Pour les seules entreprises, le budget de 50 millions d'euros est en hausse de 15 % !

Les priorités :

- la création de filières économiques
- La refonte des dispositifs d'appui à la création et à la transmission d'entreprises
- Le soutien à l'innovation et la fertilisation croisée des mondes de la recherche, de l'université et de l'entreprise
- L'organisation des démarches « aval » de promotion des produits régionaux au niveau national et à l'international (marque ombrelle Sud de France, Maisons de la Région Languedoc-Roussillon à l'étranger,...)

DOSSIER

Économie régionale

Le budget 2009, en hausse de 15 % dans le soutien aux entreprises. Au total, pour l'économie

Favoriser l'implantation des entreprises

Déjà en 2008, la Région a aidé financièrement plus de 1 000 dossiers de création et développement d'entreprises et de filières. Prochainement, elle permettra à de nouvelles activités de s'installer en Languedoc-Roussillon avec les premières livraisons de son réseau de treize parcs régionaux d'activités économiques de grande taille, situés sur des emplacements stratégiques, et pilotés par des syndicats mixtes associant la Région à une autre collectivité. De Mende à Rivesaltes en passant par Laudun et Lodève, l'aire montpelliéraine, Carcassonne, Bédarieux ou encore Castelnaudary, ces futures zones d'activités régionales, complémentaires des zones de dimension plus locales, rendront plus attractif le territoire du Languedoc-Roussillon auprès des investisseurs, régionaux ou extérieurs. Montée avec la Communauté de communes de Castelnaudary et du Bassin Lauragais, la première tranche du parc audois de Castelnaudary accueillera des opérateurs logistiques et leurs clients dès la mi-2009. Ses soixante hectares portent un gisement potentiel de 1 000 emplois.

Jeremie ou l'ingénierie financière innovante

Les collectivités locales peuvent aussi apporter une réponse directe, au moins partielle, aux difficultés d'accès au capital et au crédit des PME en participant à l'invention de mécanismes d'ingénierie financière. C'est ce que vient de démontrer la Région en signant, le 22 octobre, la mise en place du dispositif Jeremie avec le Fonds Européen d'Investissement (FEI) et l'État. Il va oxygéner la chaîne financière en apportant 30 millions d'euros à des intermédiaires financiers partenaires. À l'échelle d'une région, Jeremie est une première, puisque l'Europe n'avait, jusqu'ici, conclu un tel accord qu'avec des pays. Comme le souligne le représentant du Fonds européen d'investissement, « Jeremie offre des marges de manœuvres conséquentes : c'est un argument de poids pour la politique régionale dans un contexte de crise durable du crédit ». ■

Les pépinières, « signaux verticaux » de l'action de la Région

Pour marquer « dans le dur » sa politique de développement économique, la Région va bâtir des pépinières ou hôtels d'entreprises dans plusieurs parcs d'activités, qui serviront de carburant supplémentaire à l'économie régionale. Dans l'Hérault, Languedoc-Roussillon Aménagement construira, début 2009 à Castries, un village artisanal (VEAS) de 2 500 mètres carrés à l'intérieur du parc Via Domitia, dont une première tranche de 14 hectares sera livrée la même année. Dans le Gard, la Région investira 6,25 millions d'euros pour construire une halle technologique, une pépinière et des locaux pour les entreprises dans le parc

d'activités régional Marcel Boiteux, à cheval sur Codolet et Chusclan. Cet ensemble immobilier s'étendra sur environ 3 000 mètres carrés à côté de l'Institut de Chimie Séparative, inauguré le 8 janvier 2009. Dans l'Aude, dans le parc régional d'activités économiques Charles Cros de Limoux, la Région construira, pour plus de 4 millions d'euros, un espace voué aux énergies renouvelables et à l'éco-construction de 2 100 mètres carrés, qui comprendra une pépinière, un hôtel d'entreprises et des locaux d'animation et de promotion. Le site limouxin dispose de l'espace nécessaire pour doubler sa surface à terme.

La chaîne régionale du financement des entreprises se renforce

Jeremie, nouveau fonds de 30 millions lancé par la Région et l'Europe, va compléter les maillons de la chaîne du financement, de l'amorçage au développement.

Les prêts d'honneur aux créateurs

• Les plateformes d'initiatives locales (PFIL)

Les PFIL soutiennent le créateur ou le repreneur par l'octroi d'un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle. L'intervention des 12 associations du Languedoc-Roussillon s'accompagne d'un parrainage de l'entreprise aidée pendant deux ans. Coordination régionale : <http://initiative-entreprise-lr.com>

• **Crealia** est une PFIL « technologique » dont la zone d'intervention couvre le Languedoc-Roussillon. Son fonds d'amorçage renforce les fonds propres des entreprises innovantes accompagnées par le réseau Synersud (www.synersud.com).

Crealia a accompagné à ce jour 41 entreprises représentant 70 prêts d'honneur et 200 emplois. Le prêt moyen accordé est de 28 000 euros.

www.crealia.org

• Le réseau « Entreprendre »

La 36^e association du Réseau Entreprendre est née en Languedoc-Roussillon début 2008. L'octroi des prêts d'honneur (15 000 à 30 000 euros) est fait après évaluation et validation du projet par un comité d'engagement. L'association régionale, basée à Montpellier, prévoit d'aider 15 dossiers par an en 2010.

www.reseau-entreprendre.org

Le Fonds régional de garantie

Le Fonds régional de garantie (FRG), mis en place par Oseo et la Région, permet d'optimiser l'accès aux crédits bancaires grâce à une garantie renforcée jusqu'à 70 % du prêt mobilisé. Il permet la réalisation de projets stratégiques d'entreprises au stade de la création, de la reprise ou du développement. 5 millions d'euros de fonds permettent la levée de 50 millions d'euros de prêts auprès des banques.



Les investisseurs en capital

• **Soridec**, dont la Région est le principal actionnaire public (23,95 % du capital de 22 millions d'euros), soutient les entreprises en création, en développement ou en transmission présentant un projet à fort potentiel. Le capital-risqueur compte une soixantaine d'entreprises affiliées. www.soridec.fr

• Business angels

Sont actives les associations Melies (www.melies.fr), qui intervient via le fonds mutualisé Melies SAS, et Sud Angels (www.sud-angels.fr), sous la forme d'une société de capital-risque dédiée à l'amorçage.

Le fonds Jeremie

Doté de 15 millions d'euros par la Région et de 15 millions d'euros par l'Europe, Jeremie va appuyer la création et le développement des TPE-PME via du micro-crédit, du capital-investissement, des prêts et des garanties. Le Fonds Européen d'Investissements (FEI) lancera en 2009 la recherche des intermédiaires financiers partenaires. Les fonds devront être investis avant 2015.

www.eif.org

TÉMOIGNAGES

MICHEL COSTE, dirigeant du bureau d'études en environnement perpignanais Gaea (au statut de Scop)

« Pour ficeler son plan de développement de 1,3 million d'euros, Gaea a pu s'appuyer sur l'aide de la Région via une avance remboursable Astre de 200 000 euros, mais aussi sur Oseo et sur la mobilisation des acteurs du monde coopératif : Crédit coopératif, Anef, Ides, Spot. Banque Populaire du Sud nous accompagne aussi fidèlement, ainsi que le fonds Pyrénées Roussillon Investissement. Pour 2009, nous avons une bonne visibilité, car nous travaillons à 90 % avec des collectivités locales. Nous prévoyons d'embaucher en trois ans une vingtaine de salariés en Languedoc-Roussillon. » Gaea emploie déjà une cinquantaine de personnes.

www.gaeagroupe.com

GERARD BRU, gérant du domaine viticole héraultais Puech-Haut (Saint-Drézéry)

« Soridec m'accompagne depuis septembre 2008 dans la création de la société de négoce Barrik'Art, en apportant 20 % du capital de 1 million d'euros. Barrik'Art vend un conditionnement de vin innovant, le Bag'n Barrique, une mini-barrique de 5 litres de vins de pays d'Oc ou d'AOC coteaux du Languedoc décorée d'œuvres d'artistes originales. » Ambitieux, le viticulteur Gérard Bru table sur 150 000 ventes de mini-barriques durant la première année pleine et sur 500 000 dès la deuxième année.

www.chateau-puech-haut.com

JEAN-PIERRE DE FARIA, président de la plateforme d'initiatives locales Gard Initiative

« La plateforme d'initiatives locales stimule la création et de plus en plus la reprise d'entreprise par l'attribution d'une centaine de prêts d'honneur par an, à taux zéro et sans garantie, à des porteurs de projets, en relais et soutien des banques. Quatre comités d'experts, à Alès, Bagnols, Nîmes et Le Vigan, accordent des prêts de 5 000 à 23 000 euros. Notre valeur ajoutée est d'intervenir sur tout le département et d'être soutenus financièrement par la Région, le Conseil général du Gard, les deux agglomérations et les deux CCI, ainsi que par la Chambre de métiers et de l'artisanat qui héberge l'association. À l'avenir, notamment pour pouvoir devenir partenaire du nouveau fonds Jeremie, les PFIL du Languedoc-Roussillon auront l'obligation de présenter une stratégie régionale. »

gardinitiative@wanadoo.fr

04 66 62 80 46

EN BREF

Une pépinière pour l'économie sociale et solidaire

La future pépinière dédiée aux entreprises de l'économie sociale et solidaire sera une première en France et une vitrine de l'innovation. Un ensemble de bâtiments de 3 500 m² sera construit dans la zone franche urbaine Parc 2000 à Montpellier, sur un terrain cédé par Montpellier Agglomération. La Région Languedoc-Roussillon, qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, va lancer le concours de conception fin 2008. La pépinière mobilisera 8 millions d'euros et les travaux commenceront au premier trimestre 2010. « Nous l'inaugurerons fin 2010 ou début 2011 », affirme Marie Meunier, conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire.

Soutien aux groupements d'employeurs

Le programme régional d'accompagnement des groupements d'employeurs adopté en juillet 2007 se matérialise par plusieurs nouvelles aides décidées fin octobre par le Conseil régional, dont trois subventions aux Adefa de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales pour la création de trois groupements agricoles. La Région attribue en outre 18 000 euros d'aides au démarrage et au recrutement à six groupements d'employeurs agricoles et viticoles. Deux groupements du bâtiment bénéficient aussi de subventions régionales : Bâtir ensemble, créé en 2007 à l'initiative de la Capeb de l'Hérault, et le GEIQ (insertion et qualification) Arte i Bat.

Une structure unique pour Orpheme

Le pôle de compétitivité santé, qui réunit des acteurs de Languedoc-Roussillon et de PACA (industriels, laboratoires de recherche, centres de formations) sur les pathologies rares et les maladies orphelines, simplifie ses structures : les deux associations régionales, Holobiosud pour le Languedoc-Roussillon et Bioméditerranée pour PACA, ainsi que l'association Orpheme, fusionnent. Soutenu par la Région Languedoc-Roussillon, Orpheme rassemble aujourd'hui 160 acteurs des sciences du vivant et en espère 200 en 2010. Orpheme est arrivé dans le premier groupe des pôles de compétitivité français ayant atteint leurs objectifs dans le rapport gouvernemental de juin 2008.

www.orpheme.org

Alliances

Les énergies renouvelables prennent leur envol

Un fort potentiel naturel éolien et solaire, des aides ciblées de la Région, un pôle de compétitivité, des entreprises dynamiques : le Languedoc-Roussillon offre un environnement très favorable au développement de la filière.

La région, grâce à son climat exceptionnel, ensoleillé et venteux, offre un terrain fertile aux énergies renouvelables. Ce que prouve la forte affluence et les 300 exposants du salon international des énergies renouvelables Energaïa, organisé du 10 au 12 décembre au Parc des Expositions de Montpellier. Via une politique globale et cohérente de 20 millions d'euros en 2008, la Région Languedoc-Roussillon soutient la demande, forme les acteurs et veille à la structuration de la filière en vue de la création de richesse et d'emplois pérennes. Ses quatre priorités : encourager les comportements citoyens et responsables, rechercher la performance énergétique, conforter le marché régional des énergies renouvelables et accompagner les



Le photovoltaïque, une des technologies de pointe dont le développement est aujourd'hui largement encouragé par la Région.

politiques énergétiques des territoires. Aujourd'hui, à l'instar des particuliers, les promoteurs, les acteurs du logement social et les collectivités s'intéressent à l'intégration des énergies renouvelables. La Région reconduira ainsi plusieurs appels à projets en 2009 : autour du photovoltaïque raccordé au réseau et intégré au bâti, des énergies renouvelables et du logement social, et des bâtiments à faible consommation d'énergie. Une politique appréciée par les entreprises régionales : « Le Conseil régional a fait énormément pour le développement de la demande », soutient Stéphanie Giraud, dirigeante d'Urbasolar, société montpelliéraine de 40 salariés, spécialiste de l'étanchéité photovoltaïque, dont la création a aussi été soutenue par la Région. Une politique qui se traduit aussi dans les chiffres : plus de 1 200 certificats de production d'électricité d'origine

photovoltaïque ont été délivrés par EDF en Languedoc-Roussillon à la fin juin 2008, soit deux fois plus qu'en 2007. Pour André Joffre, président du pôle de compétitivité Derbi (énergies renouvelables appliquées à l'habitat et à l'industrie), fondateur du bureau d'études spécialisé dans l'énergie solaire Tecsol à Perpignan, « la Région a aidé les marchés à se développer, c'est pourquoi le Languedoc-Roussillon fait aujourd'hui la course en tête. Pour les énergies renouvelables, la situation n'a jamais

été aussi favorable qu'aujourd'hui ».

Structurer la filière

La Région est aussi partenaire de Derbi, le pôle de compétitivité régional né en 2005, qui réunit 170 entreprises, laboratoires, universités, centres de formation, fédérations, organismes financiers et collectivités impliqués dans la filière des énergies renouvelables. Ses adhérents travaillent sur le bâtiment producteur d'énergie, les réseaux d'énergie et la production d'énergie solaire, éolienne et biomasse hors bâtiments. Le pôle a déjà labellisé 75 projets, dont 53 de recherche et de développement.

Si beaucoup de nouveaux acteurs régionaux se positionnent sur l'installation d'équipements, d'autres font avancer la filière vers la maintenance, voire la production : EDF Energies Nouvelles a choisi Colombiers, près de Béziers, pour installer un site de maintenance éolien et solaire pour tout le Grand Sud, et la dirigeante d'Urbasolar projette la création d'une usine de membranes photovoltaïques qui créerait en 2009 une trentaine d'emplois en Languedoc-Roussillon. ■

Les chiffres des énergies renouvelables en région

- **20 millions d'euros** consacrés par la Région aux énergies renouvelables : c'est le 1^{er} budget rapporté au nombre d'habitants des régions françaises.
- **Éolien** : 31 parcs en service équivalent à une capacité de près de 300 MW en Languedoc-Roussillon fin 2007, soit 12,2 % du parc national. Le potentiel est estimé à 1 000 MW.
- **Solaire** : la capacité de production d'électricité d'origine photovoltaïque à fin juin 2008 en région est de 19,966 MW, dont 12 MW installés durant le seul 1^{er} semestre 2008.

CONTACTS

> Conseil régional, direction de l'Environnement : 04 67 22 68 20

> Derbi, directeur : Gilles Charier. Le pôle de compétitivité a pour mission de développer l'innovation, la recherche, la formation, le transfert de technologie, le développement et la création d'entreprises dans le domaine des énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie. 04 68 66 17 96 - www.pole-derbi.com

La filière bois bâtit son avenir

Les acteurs régionaux du bois et de la forêt se mobilisent avec la Région autour d'une charte « bois construction environnement ».

Parce que la forêt du Languedoc-Roussillon reste encore peu valorisée, « tout l'enjeu consiste à mieux exploiter et transformer cette richesse en structurant la filière », résume Christophe Gleize, président de l'interprofession régionale Arfobois. Représentant les acteurs de la filière bois de l'amont à l'aval (propriétaires, récoltants, coopératives forestières, transformateurs, utilisateurs de la



L'éco-maison Sud de France, prototype présenté au dernier salon Energaïa

ressource, monde de la formation et de la recherche), Arfobois accueille aussi des membres institutionnels, comme la Région. Elle s'est ouverte directement aux professionnels, les impliquant dans des groupes de travail thématiques par souci de coordination et d'efficacité. Les priorités d'Arfobois sont de mobiliser et de promouvoir la ressource en améliorant la qualité des peuplements et leur desserte, mais aussi de regrouper et développer la filière. « Il s'agit de

trouver un débouché à chaque étape de croissance de la forêt sans créer de déséquilibre entre les marchés industrie, bois d'œuvre et énergie », souligne Christophe Gleize. Cet objectif se traduit aujourd'hui par une charte régionale « Bois construction environnement » qui contribuera à l'aménagement, au développement du territoire et à l'innovation dans une logique de développement durable. Ses signataires vont mettre en œuvre, sur cinq ans, une

vingtaine d'objectifs en faveur du bois construction, déclinés en actions : adéquation entre l'offre et la demande, formation, communication, recherche, innovation ou transfert de technologie... Partenaire de la charte « Bois construction environnement », la Région s'est engagée pour la filière à la fois dans ses constructions publiques et ses politiques sectorielles. Elle accompagne la mutation de la filière via une contribution de 5,45 millions d'euros dans le contrat de projets État-Région 2007-2013. ■

La filière bois en Languedoc-Roussillon

- **1 373 entreprises**
- Environ **10 000 emplois**
- Taux de boisement : **34 %** de la surface de la région (forêt aux trois-quarts privée)

Source : interprofession Arfobois.

CONTACTS

Arfobois, l'interprofession régionale : 04 67 61 71 09 - www.arfobois.com déléguée générale : Caroline Berwick.

Les outils

Gepetos dope la recherche et l'innovation

Confortés par le dispositif régional Gepetos, les Grands Plateaux Techniques pour la Recherche et l'Innovation offrent un formidable potentiel de croissance aux entreprises et aux chercheurs.

La Région soutient activement les Grands Plateaux Techniques pour la Recherche et l'Innovation (GPTR) mis en place par les grands organismes de recherche ou les universités. Leur principe : offrir aux utilisateurs publics et privés des moyens scientifiques, technologiques et humains mutualisés, accessibles et de haut niveau. Le programme régional Gepetos (Grands équipements pour l'évolution technologique et l'ouverture scientifique) finance l'équipement et le fonctionnement de ces plateaux. Avec un impératif : que les projets soient structurants, avec une visibilité nationale voire européenne, et qu'ils s'ouvrent réellement aux entreprises. En septembre 2008, six plateaux émergents ou en activité ont ainsi bénéficié de plus d'un million d'euros grâce à Gepetos.

Des équipements ouverts aux entreprises

Né de l'union des quatre plateaux montpelliérains de génomique, Montpellier GenomiX (MGX) a ainsi reçu une aide régionale de 260 000 euros afin d'augmenter ses capacités de séquençage à ultra-haut débit. « C'est un effort conséquent au regard des 500 000 euros que nous a octroyés l'Agence Nationale de la Recherche », souligne Laurent Journot, responsable



Parmi ses interventions, la Région finance le futur Institut de Génomique Fonctionnelle (IGF) à Montpellier, un des futurs sites majeurs de la recherche en biologie-santé.

de la plateforme. « Dans un contexte d'industrialisation et de spécialisation accrue en biologie, se regrouper et rationaliser les ressources permet d'être plus productif et d'aller plus vite. D'ici dix à quinze ans, nous pourrions sans doute séquencer le génome d'un patient pour prédire sa réaction aux médicaments et personnaliser son traitement. » Labellisé par le réseau des principaux plateaux scientifiques français IBISA, Montpellier GenomiX contribue à la formation des étudiants. Il est accessible à tous les chercheurs et aux PME-PMI, rarement en mesure d'investir dans de tels équipements.

Déjà 35 plateformes soutenues

L'intérêt du dispositif Gepetos s'avère multiple : permettre aux meilleures équipes scientifiques de rester

compétitives et de rayonner au plan international, tout en stimulant les partenariats, l'innovation et la création d'activité. Depuis 2005, 35 Grands Plateaux Techniques pour la Recherche et l'Innovation ont reçu une aide de plus de 10 millions d'euros de la Région et généré plus de 24 millions d'euros d'investissements dans plusieurs domaines d'excellence : autant de pierres à l'édifice de la future université unique Montpellier Sud de France. ■



CONTACTS

- > Région Languedoc-Roussillon, Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
- > Sur le site de l'association Transferts LR se trouve un moteur de recherche des laboratoires et de leurs équipements : www.transferts-lr.org/transferts_lr/recherche_et_innovation_en_region

Des mathématiques à l'environnement

La Région privilégie la structuration des principaux domaines d'excellence de la recherche en Languedoc-Roussillon, comme la biologie-santé avec GenomiX. Ont aussi été subventionnés en septembre les plateaux « Centre de ressources en Test de circuits intégrés », « Cryptographie et sécurité numérique » (Secnum) et « Mécanique et génie civil » (MGC) qui relèvent du pôle mathématique-informatique-physique-structures et systèmes de l'Université Montpellier Sud de France. Exemples dans l'agronomie et l'environnement avec les plateaux « Polyphénols », « Génotypage, séquençage et clonage », principalement utilisés par les équipes du Cirad, l'Inra, de l'IRD et de Montpellier SupAgro.

EN BREF

IDEA modernise les exploitations agricoles

Le programme régional IDEA d'aide à la modernisation des exploitations agricoles, aquacoles, forestières et halieutiques, adopté en novembre 2007, s'inscrit dans le contrat de projets État-Région 2007-2013. Il permet aussi de mobiliser des crédits européens FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et FEP (Fonds Européen pour la Pêche). Le Conseil régional a voté, à la fin octobre, plusieurs aides : 100 000 euros pour 7 projets de bâtiments et ateliers de transformation (le Feader apportera 56 200 euros), 15 000 euros pour 7 dossiers d'amélioration des équipements d'élevages et 34 570 euros (somme doublée par le Fep) pour 5 demandes formulées par des exploitations conchylicoles du Bassin de Thau.

Financement solidaire avec l'Airdie

Président depuis juin de l'Association Interdépartementale et régionale pour le développement de l'Insertion par l'Économique, Patrick Jacquot (Mutuelle des Motards) liste les objectifs fixés à la toute nouvelle directrice Laetitia Léonard (ex-responsable de l'incubateur de l'École des Mines d'Alès) : « Développer l'intermédiation bancaire, améliorer la production de garanties et soutenir plus de projets collectifs ». Soutenue par la Région, l'Airdie (27 salariés, 4 agences) devrait en 2008 intervenir via des outils financiers dans plus de 750 dossiers de création d'entreprises par des personnes en voie d'exclusion ou de développement de structures collectives porteuses d'emploi et d'utilité sociale. www.airdie.org

La PTR finance l'innovation

La Prestation Technologique Réseau (PTR) permet à une PME du Languedoc-Roussillon d'accroître son niveau technologique en prenant en charge jusqu'à 80 % du devis de prestataires (pour des études technologiques, des tests, le dépôt du premier brevet...). Financée à parité par la Région et Oseo, la PTR a vu son plafond doublé durant l'année 2008, passant de 5 000 à 10 000 euros hors taxes. 39 PTR et 186 000 euros ont déjà été attribués, dont 37 à des PME de moins de 50 salariés. Un membre du Réseau de développement technologique animé par Transferts LR suit le projet avec www.transferts-lr.org

Saint-Charles, pôle d'échanges internationaux

Poumon économique perpignanais, Saint-Charles International et plus globalement la plateforme multimodale investissent.

Premier pôle européen d'éclatement du commerce de fruits et légumes avec 1,350 million de tonnes commercialisées pour un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros en 2007, le marché Saint-Charles International, à Perpignan est

marché Saint-Charles et les producteurs régionaux de fruits et légumes du groupement BRM, dans une démarche export orientée vers l'Europe de l'Est et la Russie. Après avoir accueilli en novembre des acheteurs tchèques à Perpignan,

investis pour couvrir environ 80 000 mètres carrés de toitures avec des tuiles photovoltaïques.

Autour de Saint-Charles International, les équipements logistiques prennent de l'ampleur : la capacité opérationnelle du chantier de transports combinés rail-route Saint-Charles va doubler et passer à 2 millions de tonnes annuelles en 2010. Une opération largement financée par la Région, qui apporte 10 des 40 millions d'euros

inscrits dans le contrat de projets État-Région (les autres financeurs étant l'Union Européenne via le Feder, l'État, Réseau Ferré de France, le syndicat mixte MP² et la société d'économie mixte Perpignan-Saint-Charles Conteneur Terminal). Quant au port de commerce de Port-Vendres, dont le trafic a augmenté de 218 000 tonnes en 2006 à près de 294 000 tonnes en 2007, il envisage la création d'un troisième quai. ■



Saint-Charles International constitue le premier centre européen d'éclatement de fruits et légumes.

une incontestable réussite. Et qui ne s'endort pas sur ses lauriers : financée dans le cadre du contrat de filière régional transports et logistique, l'association Saint-Charles Export accompagne 200 entreprises du

Saint-Charles Export participera par exemple au salon Fruit Logistica à Berlin en février 2009. Saint-Charles International se met également à l'heure du développement durable : 55 millions d'euros doivent y être



CONTACTS

- www.saintcharlesinternational.fr/public : le marché international des fruits et légumes.
- Directeur : Georges Jordan.
- 04 68 54 66 40
- Association Saint Charles Export : www.saintcharlesexport.com
- le site de l'espace économique Saint-Charles : www.legrandsaintcharles.com
- le site de la plateforme multimodale Perpignan Méditerranée MP² : www.syndicat-mixte-mp2.fr

EN CHIFFRES

Innovation et R&D
en Languedoc-
Roussillon

Le Languedoc-Roussillon se situe à la 8^e position des régions françaises pour le nombre de PME innovantes, avance le rapport « PME 2008 » d'Oseo. La région se distingue par la jeunesse de ses PME innovantes : plus d'un tiers a moins de trois ans, une part nettement au-dessus de la moyenne nationale de 27 %.

L'étude révèle aussi que la part des dépenses intérieures de R&D des entreprises du Languedoc-Roussillon se chiffre à 453 millions d'euros en 2006, ce qui représente 2 % des dépenses nationales. Un cinquième (95 millions) est investi par des PME de moins de 250 salariés. Enfin, le rapport relève que 1,77 % des sociétés bénéficiaires du crédit impôt recherche sont situées en Languedoc-Roussillon. Comme 3,1 % des 5 000 PME actives dans les pôles de compétitivité.

AVEC LA RÉGION,
C'EST DU SOLIDE !

- **1^{er} région** de France pour sa **croissance démographique**
- **1^{er} région** de France pour la **croissance économique**, avec un taux de création d'emplois deux fois supérieur à la moyenne nationale (+ 2,7 % contre 1,3 %)
- **Plus de 18 000 entreprises** créées ou transmises chaque année depuis quatre ans. La Région est ainsi **leader national pour la création d'entreprise**
- **1^{er} région de France** pour la croissance du **PIB régional** (10,2 % de 2004 à 2006 contre 7,9 % au plan national)
- **3^e rang national** en matière de **création d'entreprises innovantes** au concours national du ministère de la recherche 2008
- **1 000 entreprises** soutenues chaque année par la Région
- **65 millions d'euros** dédiés au **développement économique** chaque année dans le budget de la Région
- **40 millions d'euros** de budget annuel dédiés à la **recherche et l'innovation**
- **30 grands équipements collectifs de recherche** soutenus (santé, mathématiques, robotique, électronique, énergie solaire)

Baromètre

Développement des entreprises

La Région accompagne plus de 1 100 dossiers en 2008

Chef de file du développement économique, la Région Languedoc-Roussillon a déjà approuvé, pour l'année 2008, plus de 1 100 dossiers de demandes d'aides déposées par des entreprises ou des organisations professionnelles.

Ce chiffre sera logiquement en augmentation fin 2008, car il a été établi à la fin octobre alors que se sont tenues depuis deux sessions plénières du Conseil régional et deux réunions de la Commission permanente.

Plus de 1 100 projets soutenus fin octobre

La Région a accompagné 930 projets de création ou de développement d'entreprises via des aides individuelles. 170 actions collectives ont été soutenues. Les aides régionales peuvent prendre la forme de subventions, d'avances remboursables ou de garanties.

65 millions d'euros attribués

La Région a accordé de janvier à fin octobre 65 millions d'euros d'aides, qui se répartissent entre : 24 millions d'euros de soutien à des actions individuelles, 12 millions d'euros attribués à des actions collectives et 29 millions d'euros pour les Parcs Régionaux d'Activité Économique.

Un « effet levier » de 9 pour l'investissement

Les entreprises aidées par la Région ont investi 217 millions d'euros, ce qui représente un effet de levier de 9. Les investissements réalisés par les autres acteurs économiques s'élèvent à 85 millions d'euros.

9 000 emplois concernés

Près de 9000 emplois sont liés aux plus de 1100 dossiers accompagnés par les aides de la Région. 1 700 de ces emplois représentent des créations d'emplois à un horizon de trois ans en Languedoc-Roussillon. ■

Source : Région Languedoc-Roussillon, Direction du Développement des Entreprises.

directionentreprises@cr-languedocroussillon.fr

La Région à votre service

Les élus

- **Anne-Yvonne Le Dain**, Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon, déléguée au Développement Economique, à la Recherche et à l'Emploi
- **Max Levita**, Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, délégué à l'Enseignement secondaire, les relations avec les universités et les grandes écoles
- **Damien Alary**, Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, délégué à l'Agriculture et la Viticulture
- **Alain Bertrand**, Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, délégué à l'Économie de montagne, à l'Élevage, la Chasse, la Pêche et la Forêt
- **Corinne Giacometti**, Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon, déléguée au Commerce Extérieur
- **Maryse Arditi**, Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon, déléguée à la formation continue, la Formation des Adultes et l'AFPA.
- **Jean-Baptiste Giordano**, Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon, délégué aux Ports, au Littoral et à la Pêche professionnelle
- **Marie Meunier-Polge**, Conseillère régionale de la Région Languedoc-Roussillon, déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire
- **Frédéric Lopez**, Conseiller régional, délégué au Tourisme - Thermalisme - Climatisme
- **Jocelyne Pezet-Romieux**, Conseillère régionale, déléguée au Commerce et à l'Artisanat

La Direction du Développement des Entreprises est constituée de cinq services :

- 1 - Créations d'activités**
 - Création PME - 04 67 22 93 33
 - Création TPE - 04 67 22 80 75
 - Reprise / Transmission - 04 67 22 94 03
- 2 - Compétitivité des entreprises et des territoires**
 - 04 67 22 81 96
 - Filière agroalimentaire
 - Filière transport et logistique
 - Accompagnement individuel
- 3 - Innovation et intelligence économique**
 - 04 67 22 97 21
 - Innovation
 - Veille stratégique
- 4 - Parcs d'activités et immobilier des entreprises**
 - 04 67 22 98 97
- 5 - Ingénierie financière et économie sociale et solidaire**
 - 04 67 22 68 71
 - Veille et Info-entreprises
 - Transferts de compétences
 - Économie sociale et solidaire

La Direction de l'Économie Rurale, Littorale et Touristique est constituée de trois services :

- 1 - Développement des filières agricoles et des produits de la mer**
 - 04 67 22 86 63
 - Développement des entreprises des agrofiliales
 - Développement des filières agricoles et halieutiques
 - Actions collectives - qualité - innovation
- 2 - Gestion de l'espace rural et littoral**
 - 04 67 22 94 41
 - Création et maintien des activités dans les territoires ruraux
 - Développement de la forêt et de la filière bois
 - Aménagement des territoires ruraux et des milieux lagunaires
- 3 - Tourisme et Promotion**
 - 04 67 22 93 09
 - Promotion de la destination Languedoc-Roussillon
 - Investissements touristiques
 - Formation, animation des acteurs du tourisme
 - Promotion et valorisation des produits « Sud de France »



Renseignements et informations
04 67 22 80 00



Les bonnes infos et les bons contacts pour réussir son entreprise en Languedoc-Roussillon

info entreprises LR
www.info-entrepriseslr.fr